



Convocation devant le juge de proximité

Par **cpog17**, le **29/01/2016** à **10:51**

Bonjour,

J'ai reçu un avis de contravention concernant un excès de vitesse dans un village voisin. Concernant cet avis de contravention le nom du contrevenant possédait une faute d'orthographe et de plus le jour de l'infraction j'étais à la maison avec des amis. J'ai donc contesté cette infraction en envoyant la photocopie de mon permis ainsi qu'une déclaration sur l'honneur de mes amis, déclaration accompagnée de leur pièce d'identité. Je me retrouve aujourd'hui convoqué par le juge de proximité alors que les éléments que j'ai fait part n'ont rien apportés.

Avez vous quelques conseils à me donner afin que j'aborde cette comparution dans les meilleurs conditions ?

[s][fluo]Merci d'avance.[/fluo][/s]

Par **Tisuisse**, le **01/02/2016** à **11:20**

Bonjour,

Est-ce que le conducteur a été intercepté ou est-ce un PV à la volée ?

Par **cpog17**, le **01/02/2016** à **13:13**

Bonjour,le conducteur a été interpellé, mais je pense qu'il avait tout à mon nom.